



# PCF 4 ZONES ELECT

<b>DÉSIGNATION</b>	<b>MODULAIRE</b>
	<b>AEROGAM</b>
<b>B-E1 PCF 4 ZONES</b>	<b>V02983</b>



## Notice d'installation

CHARVET

F-38850 – CHARAVINES  
Tél. : (33)-4-76-06-64-22  
Fax : (33)-4-76-55-78-75  
Email : [info@charvet.fr](mailto:info@charvet.fr)  
Email : [sav@charvet-sa-fr](mailto:sav@charvet-sa-fr)



NOTICE : AEROGAM FR PCF 4 ZONES  
ind. A; Date de création : 22.12.10  
Date de mise à jour :  
Code notice :

**« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »**  
**Exclusivement pour la France**

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. À ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettiser et devra être prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation.

Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.  
ou à l'adresse e-mail suivante : [synegdeee@recystempro.com](mailto:synegdeee@recystempro.com)

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

nom du producteur de l'équipement

type d'équipement

poids estimé

lieu d'enlèvement

nom et coordonnées de l'installateur

adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »



## Sommaire

<b><u>NOTICE D'INSTALLATION.....</u></b>	<b><u>1</u></b>
<b><u>1. INSTALLATION .....</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b><u>1.1. GENERALITES .....</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b>1.2. MANUTENTION – MISE EN PLACE .....</b>	<b>4</b>
<b>1.3. IMPLANTATION.....</b>	<b>4</b>
<b>1.4. PLAQUETTE SIGNALETIQUE .....</b>	<b>5</b>
<b><u>2. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE .....</u></b>	<b><u>5</u></b>
<b>2.1. CONTROLES AVANT RACCORDEMENTS .....</b>	<b>6</b>
<b>2.2. RACCORDER L'APPAREIL AU RESEAU ELECTRIQUE .....</b>	<b>6</b>
<b>2.3. CONTROLES APRES RACCORDEMENTS .....</b>	<b>6</b>
<b>2.4. TABLEAU DES ADAPTATIONS AUX DIFFERENTES TENSIONS DES RESEAUX.....</b>	<b>6</b>
<b><u>3. SCHÉMAS DE CÂBLAGE.....</u></b>	<b><u>7</u></b>

## 1. INSTALLATION

### 1.1. Généralités

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art, conformément aux règlements et normes en vigueur dans le pays d'installation et aux instructions contenues dans cette notice.

**Le manuel d'utilisation doit être remis à l'utilisateur après installation.**

### 1.2. Manutention – Mise en place

Il est impératif de laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive.

Déballer puis vérifier le bon état de l'appareil.

En cas d'avaries, signifier les réserves sur le bordereau de livraison, les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

### 1.3. Implantation

**Une attention toute spéciale doit être accordée aux réglementations de prévention incendies de l'établissement concerné (voir réglementation E.R.P.)**

Installer impérativement sous une hotte d'extraction.

Si cet appareil doit être mis en place près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, il est recommandé que ceux-ci soient faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique non combustible.

En cas de doute sur les matériaux, implanter votre appareil avec un espace de 10 cm.

Retirer toutes les protections plastiques des habillages.

Mettre l'appareil sur son emplacement.

### Avertissement



#### • Appareil fixe :

Mettre les pieds ou les boulons de réglage (ceux-ci sont livrés dans un carton complémentaire.)  
Régler l'appareil de niveau en agissant sur le réglage en hauteur des pieds pour obtenir une hauteur du plan de travail horizontal.

#### • Appareil mobile :

Mettre les roulettes (celles-ci sont livrées dans un carton complémentaire).  
Les roulettes freins doivent être impérativement bloquées lorsque l'appareil est en position de raccordement et tout le temps de la fonction cuisson.

**Toute intervention ou dépannage sur un appareil doit être effectué par un installateur qualifié.  
L'appareil sera isolé du réseau électrique par arrêt du réseau électrique.**

L'installation étant terminée, assurer la formation des utilisateurs au bon usage de l'appareil  
(Voir notice d'utilisation).

Garantie : la garantie est portée sur le contrat de vente.

Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

## 1.4. Plaquette signalétique

Chaque appareil comporte une plaquette signalétique. Reporter les informations qui se trouvent sur cette plaquette sur la dernière page du manuel d'utilisation.

Ceci facilitera votre communication avec votre client pour une meilleure prestation de service.



## 2. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

### Avertissements

**L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre.**  
**Il y a danger à mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre.**  
**Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas d'accidents consécutifs à une mise à la terre inexistante ou incorrecte.**

#### **Appareil fixe :**

S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts conforme à la norme EN 60335-1.

#### **ATTENTION :**

Utilisé du câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66) ou tout autre nature de câble présentant les mêmes caractéristiques.

Toutes les opérations de contrôles et de vérifications ci-dessous sont faites lorsque l'appareil est hors fonctionnement et froid.

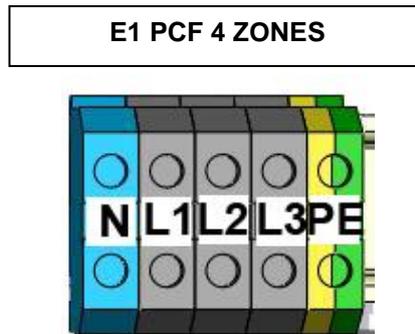
# AEROGAM E1 PCF 4 ZONES

## 2.1. Contrôles avant raccordements

- La tension électrique du réseau doit être compatible avec la tension de l'appareil (voir § 2.4).
- La bonne fixation du câble,
- Le bon serrage des connexions de l'appareil,
- La section du câble de l'installation électrique doit être compatible avec la puissance de l'appareil.

## 2.2. Raccorder l'appareil au réseau électrique

- Démontez le capot de façade pour accéder au coffret de raccordement.
- Passer le câble de raccordement dans le coffret.
- Raccorder le câble d'alimentation aux bornes suivantes figure ci-dessous en respectant les indications portées sur l'étiquette du coffret.
- Avant le remontage, s'assurer du bon isolement électrique de l'appareil (état des câbles).



## 2.3. Contrôles après raccordements

- La bonne mise à la terre (voir les avertissements raccordement électrique).
- L'isolement de l'équipement électrique.
- Le bon fonctionnement de l'appareil.

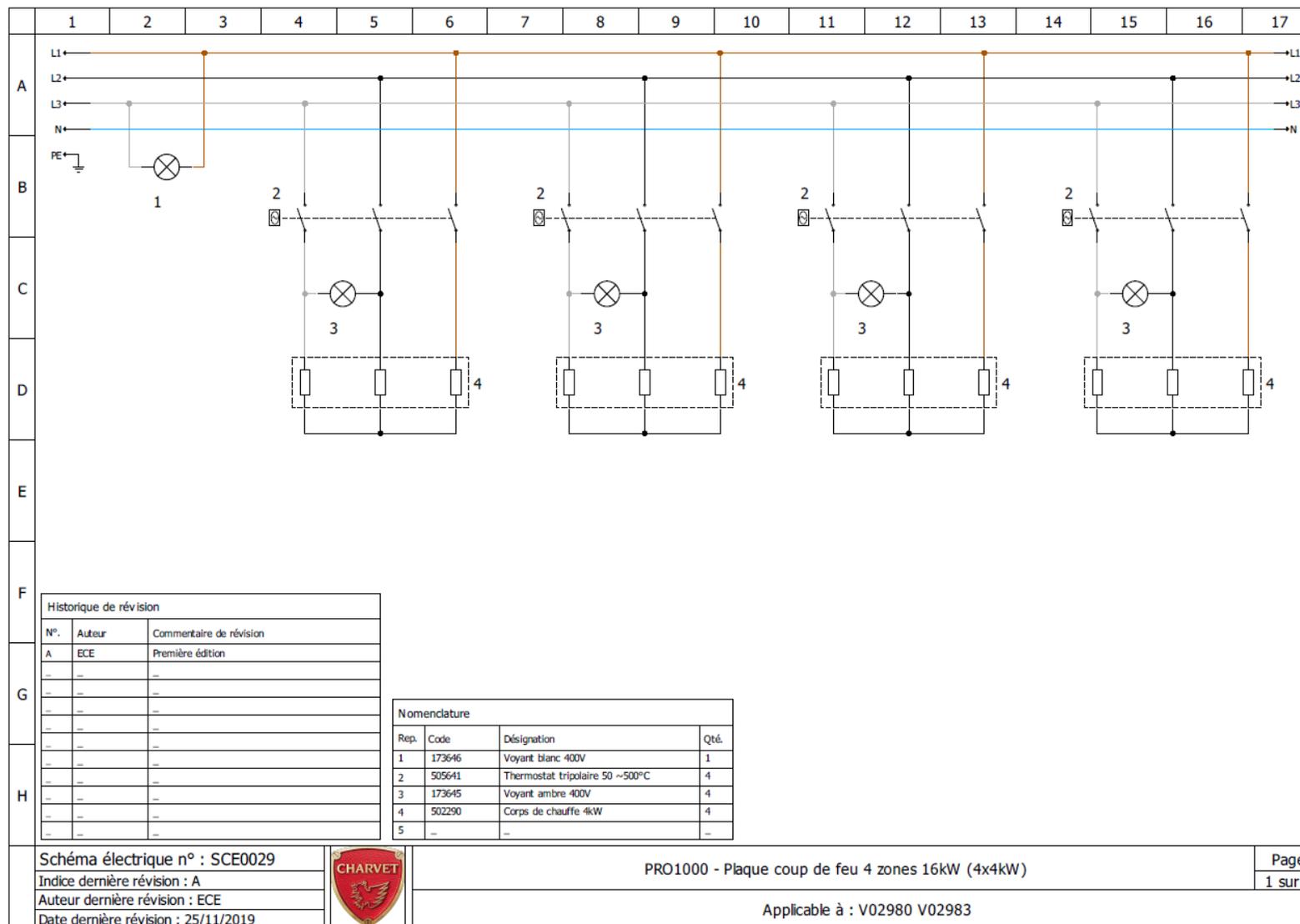
Mise en service : se reporter à la partie « Mise en service » du manuel d'utilisation.

## 2.4. Tableau des adaptations aux différentes tensions des réseaux

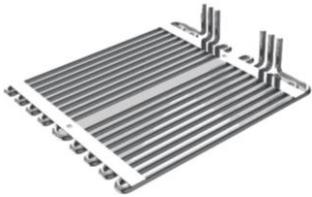
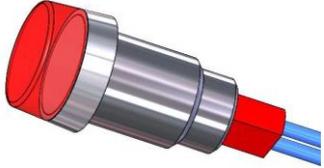
<i>Tension de transformation</i>	⇔				
<i>Les différentes configurations élect.</i>	↓				
		1~230V+T	3~230V+T	3~400V+T	3~400V+N+T
<b>PCF 4 Zones</b>		<b>B</b>	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>B</b>
<b>Schéma élec.</b>			<b>A</b>	<b>SE0203/00</b>	
A → Couplage possible    B → nous consulter    C → Impossibilité de couplage D → Tension indisponible					

# AEROGAM E1 PCF 4 ZONES

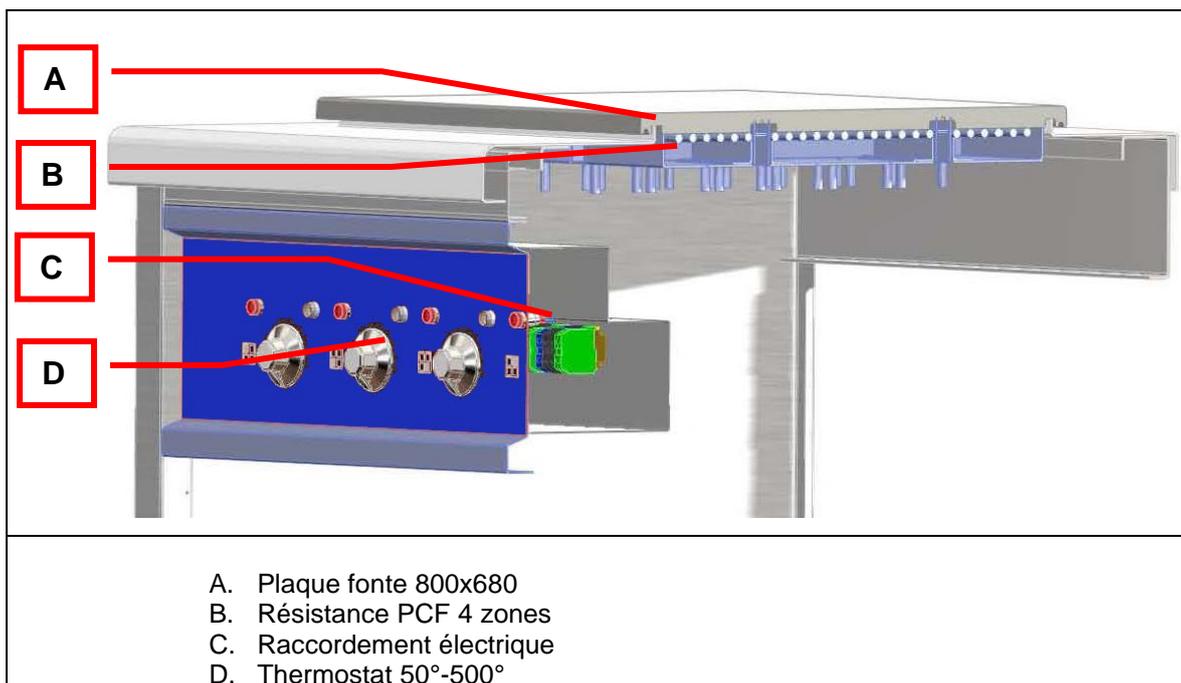
## 3. SCHÉMAS DE CÂBLAGE



4. LISTE DES PIÈCES DE PREMIÈRE URGENCE

Désignation Code	Photo	Désignation Code	Photo
Manette 501146		Thermostat de sécurité 50°-500°C 505641	
Résistance PCF 4000 W 800x680 502290		Voyant rouge 400V 173644 230V 173639 Voyant ambre 400V 173645 230V 173640 Voyant blanc 400V 173646	
Contacteur 400V 00080A 230V 00551A		Plaque fonte 800x680 505619	

Vue de coupe



4. MAINTENANCE

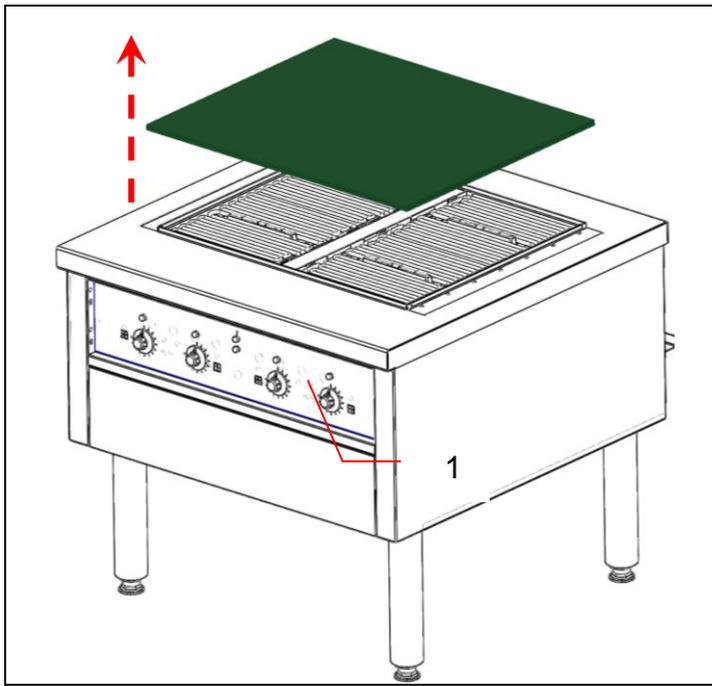


Figure B

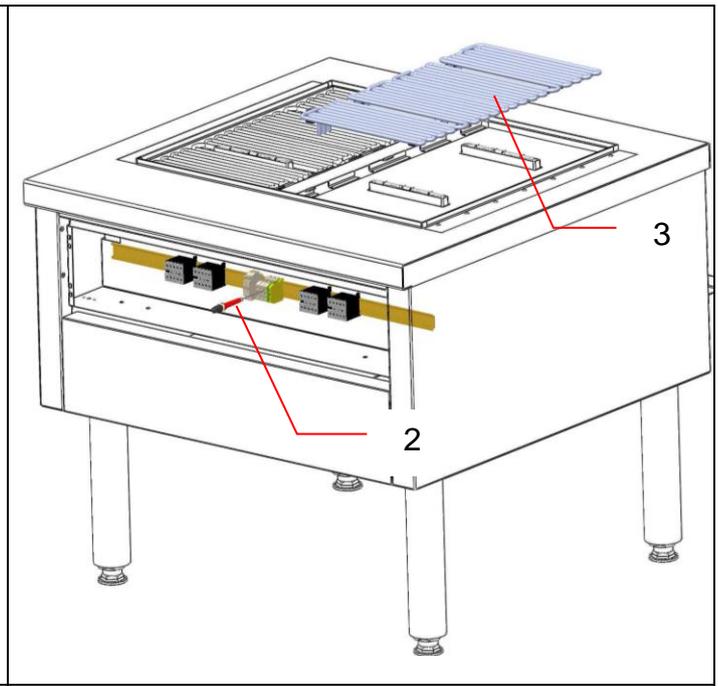


Figure C

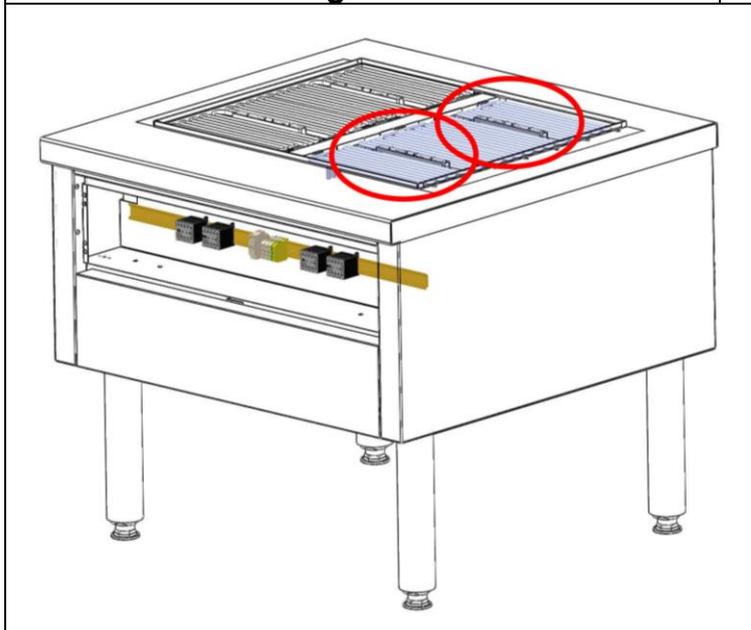
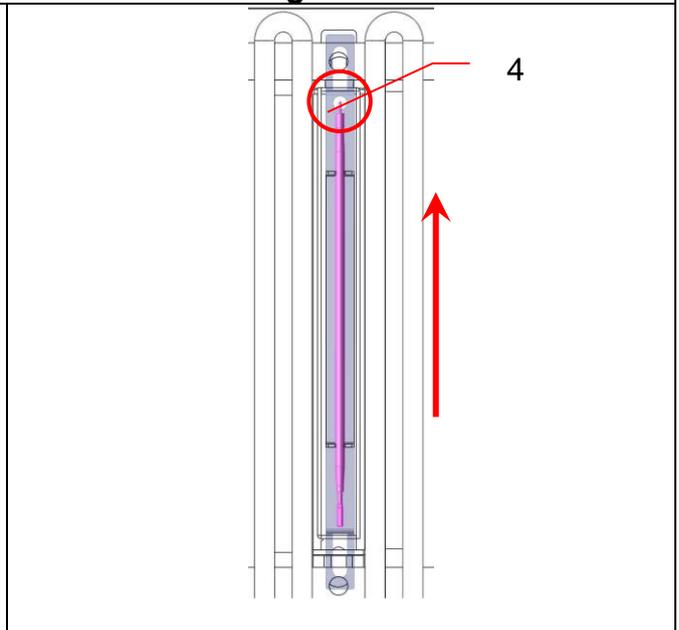


Figure D



Dépose : résistance :

- Lever la plaque fonte\*. (figure B)
- Déposer le capot de commande. (figure B) (repère 1)
- Déconnecter la résistance du bornier.(figure C) (repère 2)
- Enlever la résistance. (figure C) (repère 3)

Dépose : thermostat :

- Effectuer les 2 premières étapes de la dépose résistance.(figure B&C)
- Faire glisser le bulbe Figure D (repère 4) puis le faire passer dans le trou.

*Note : La plaque pèse 72Kg : pour votre sécurité, manipuler l'ensemble avec précaution.*

**Avertissement :** La plaque fonte est lourde ; pour toute intervention nécessitant un retrait de celle-ci, prendre toutes les précautions de calage et de manutention afin de prévenir les risques d'écrasement.

5.



# PCF 4 ZONES ELECT

<b>DÉSIGNATION</b>	<b>MODULAIRE</b>
	<b>AEROGAM</b>
<b>B-E1 PCF 4 ZONES</b>	<b>V02983</b>



## Notice d'utilisation

CHARVET

F-38850 – CHARAVINES  
Tél. : (33)-4-76-06-64-22  
Fax : (33)-4-76-55-78-75  
Email : [info@charvet.fr](mailto:info@charvet.fr)  
Email : [sav@charvet-sa-fr](mailto:sav@charvet-sa-fr)



NOTICE : AEROGAM FR PCF 4 ZONES  
ind. A; Date de création : 22.12.10  
Date de mise à jour :  
Code notice :

**« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »**  
**Exclusivement pour la France**

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. À ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettiser et devra être prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation.

Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYSTEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.

ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

nom du producteur de l'équipement

type d'équipement

poids estimé

lieu d'enlèvement

nom et coordonnées de l'installateur

adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYSTEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »



## Sommaire

<b><u>NOTICE D'UTILISATION .....</u></b>	<b><u>1</u></b>
<b><u>1. INTRODUCTION.....</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b><u>2. PREMIÈRE MISE EN ROUTE .....</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b>2.1. CAPOT DE COMMANDE .....</b>	<b>4</b>
<b><u>3. MISE EN SERVICE .....</u></b>	<b><u>5</u></b>
<b><u>4. MISE HORS SERVICE .....</u></b>	<b><u>5</u></b>
<b>5.1. NETTOYAGE DES HABILLAGES EN ACIER INOXYDABLE .....</b>	<b>5</b>
<b>5.2. NETTOYAGE DE LA PLAQUE .....</b>	<b>5</b>
<b><u>6. PLAQUE SIGNALÉTIQUE .....</u></b>	<b><u>7</u></b>

## 1. INTRODUCTION

- A) Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié.
- B) Ceux-ci doivent être installés conformément aux réglementations et normes en vigueur dans le pays d'installation, dans un local suffisamment aéré avec une hotte d'extraction.
- C) L'appareil peut être accolé à d'autres ou plaqué contre des parois non combustibles, mais ne doit en aucun cas se trouver à moins de 10 cm de tout élément combustible.
- D) Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.
- E) **GARANTIE**: la garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

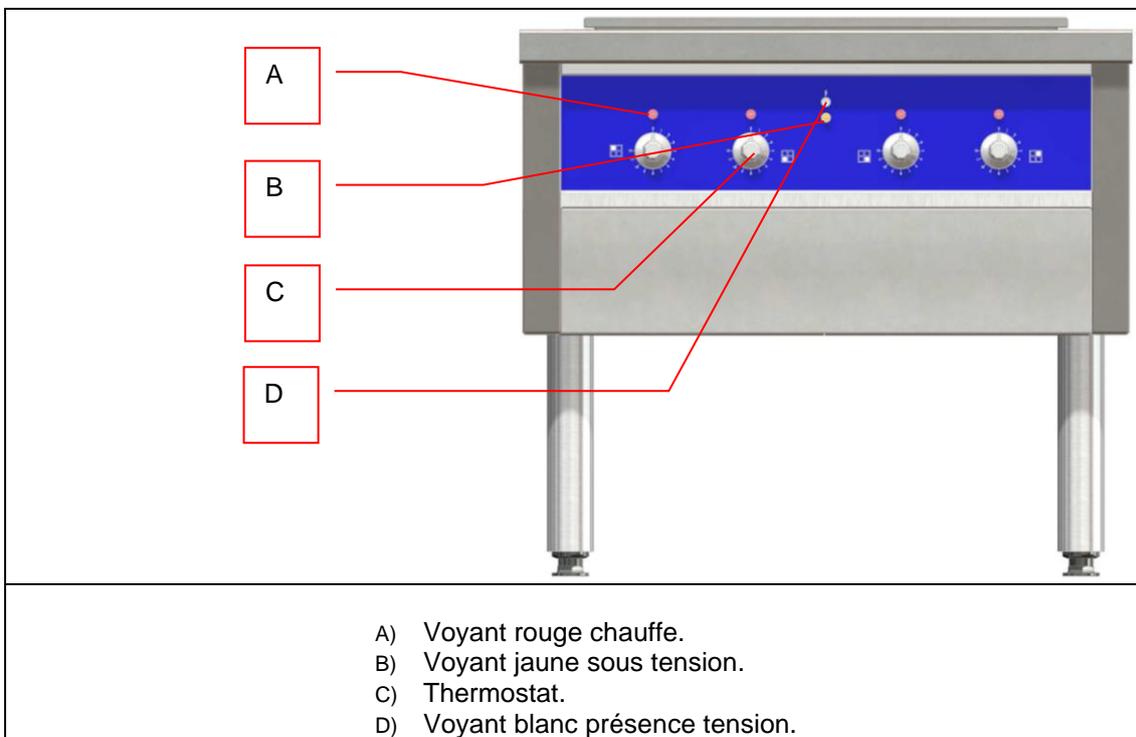


**Avant toute utilisation, faire un préchauffage d'environ 30 minutes.**

## 2. PREMIÈRE MISE EN ROUTE

- a) Avant la première mise en service, il est conseillé de nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées durant la période de stockage.
- b) Retirer tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- c) S'assurer que tous les organes de commande sont fonctionnels et mettre sous tension l'appareil.

### 2.1. Capot de commande



## 1 MISE EN SERVICE

### 3.1. PCF 4 zones

- La régulation est assurée par en façade et un thermostat limiteur pour la sécurité haute.
- Le voyant jaune indique la mise sous tension du module.
- Le réglage est possible de 0 à 12 = Max. de la puissance en fonction de la position de la manette :

### **Attention !**

**Les parois et surfaces environnantes peuvent être très chaudes après une utilisation intense ou prolongée.**



**Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau et de jets d'eau sous pression. S'assurer de la mise hors tension de l'appareil.**

## 4. MISE HORS SERVICE

Ramener le volant de commande sur la position ● = Arrêt  
En fin de journée, arrêter l'alimentation au réseau électrique.

Nettoyer la plaque fonte après chaque usage afin d'éviter le séchage des restes d'aliment pour éviter tout risque de débordement.

## 5. ENTRETIEN

### 5.1. Nettoyage des habillages en acier inoxydable

a) Mettre à l'arrêt. Après chaque service il est fortement recommandé avant le nettoyage de mettre hors tension les appareils.

b) Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent *neutre*).

*Proscrire l'eau de javel et tout produit acide même très dilué.*

Pour les dessus, utiliser si nécessaire une éponge à récurer en prenant soin de toujours frotter **dans le sens du polissage.**

**Attention** : après chaque nettoyage, bien sécher la plaque pour éviter tout risque d'oxydation.

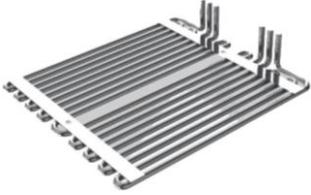
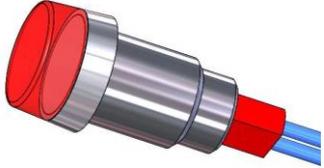
### 5.2. Nettoyage de la plaque

Nettoyage à chaud à l'aide d'une éponge :

Si un grattage est nécessaire, celui-ci se fera à chaud à l'aide d'une spatule livrée avec l'appareil puis à l'aide d'une brosse à poils en laiton.

Pour un meilleur service, il est conseillé de faire entretenir régulièrement le matériel selon l'intensité d'utilisation et ce, par un installateur qualifié.

LISTE DES PIÈCES DE PREMIÈRE URGENCE

Désignation Code	Photo	Désignation Code	Photo
Manette 501146		Thermostat de sécurité 50°-500°C 505641	
Résistance PCF 4000 W 800x680 502290		Voyant rouge 400V 173644 230V 173639 Voyant ambre 400V 173645 230V 173640 Voyant blanc 400V 173646	
Contacteur 400V 00080A 230V 00551A		Plaque fonte 800x680 505619	



***Attention : certaines pièces de cet appareil, sont protégées par le fabricant ; en cas de dysfonctionnement faire appel à un installateur qualifié.***

Prévenir votre installateur pour remplacer les organes de commande défectueux en vue d'une prochaine utilisation.

**TOUTES RESPONSABILITES** du constructeur et de l'installateur ne sauraient être mises en cause si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à ces dysfonctionnements.

## **6. PLAQUE SIGNALÉTIQUE**

REPORTER, ci-dessous, les informations inscrites sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE de votre appareil.

Ces renseignements faciliteront vos communications avec votre installateur pour la maintenance et la fourniture de pièces de rechange.

	<b>CHARVET S.A.</b> <b>38850 CHARAVINES</b>
Réf.	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Code:	<input style="width: 50%;" type="text"/> Type: <input style="width: 50%;" type="text"/>
N°FC:	<input style="width: 50%;" type="text"/> <input style="width: 50%;" type="text"/>
N°OF:	<input style="width: 50%;" type="text"/> Rep. <input style="width: 50%;" type="text"/>
<b>Cat.</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b>Gaz</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b>P (mbar)</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b><math>\Sigma Q_n</math> (kW)</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b><math>\Sigma V_n</math> (m<sup>3</sup>/h)</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b><math>\Sigma M_n</math> (kg/h)</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
U	<input style="width: 50%;" type="text"/> V <input style="width: 50%;" type="text"/> Hz Ip <input style="width: 50%;" type="text"/>
P	<input style="width: 50%;" type="text"/> kW <input style="width: 50%;" type="text"/>
	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b>MADE IN FRANCE</b>	